

Cumul des températures au 19 mars 2023 (cumul à partir du 1er février, base 0 – 18 °C, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	321 °	Demi-montagne (500 à 850 m)	261 °	Plateaux d'altitude (850 à 1100m)	173 °	Montagne (> 1100 m)	142 °
Rappel 2022 : 349 °		Rappel 2022 : 276 °		Rappel 2022 : 173 °		Rappel 2022 : 132 °	
CLERMONT 330 m	342 °	SAYAT 550 m	293 °	CHALMAZEL (42) 990 m	173 °	ANZAT LUGUET 1270 m	141 °
MOISSAT 340 m (*)	329 °	AMBERT 555 m	248 °	VERNINES 1045 m	191 °	MONT DORE 1220 m	142 °
ISSOIRE 372 m	307 °	ST GERVAIS 705 m	251 °	ST GERMAIN L'H. 1070 m	166 °		
COURPIERE 455 m	314 °	ST SULPICE 851 m	232 °	MARCENAT (15) 1075 m	162 °	(*) source technicien	
Gain depuis 12 mars : +81 °		Gain depuis 12 mars : +68 °		Gain depuis 12 mars : +50 °		Gain depuis 12 mars : +41 °	

Conseils de la semaine : pâturage en plaine, début des mises à l'herbe en demi-montagne, apports d'azote sur fauche précoce sur plateaux d'altitude et en montagne

En plaine, tous les troupeaux peuvent sortir sur les parcelles portantes, en privilégiant des temps de séjour rapides, même s'il reste de l'herbe. Il est important que les animaux commencent à pâturer pour permettre une transition alimentaire suffisante (durée de 3 semaines). Cela permet également d'envisager le plein pâturage quand la pousse de l'herbe s'intensifiera et de maintenir ainsi une herbe pâturée de qualité sur l'ensemble de la saison. C'est la bonne époque pour réaliser les semis et sursemis de printemps!

En demi-montagne, les mises à l'herbe peuvent commencer pour les troupeaux de bovins. Prévoir des passages rapides des animaux, pour leur permettre de commencer leur transition alimentaire sans abimer les prairies. Selon les secteurs, les hauteurs d'herbe mesurées sont très variables (3,5 à 10 cm). Il est nécessaire de faire le tour de ses parcelles pour se rendre compte de l'herbe présente. Attention pour les petits ruminants plus sensibles au parasitisme, ne pas sortir sur des hauteurs d'herbe trop basses (<7-8cm).

Sur les plateaux d'altitude et en montagne, les parcelles sont en train de verdir : les apports d'azote sur fauches précoces peuvent commencer si la portance des sols le permet. Terminer les épandages organiques afin de respecter les délais avant la 1^{ère} utilisation : 8 semaines derrière lisier et 3 mois minimum derrière fumier. Au vu des conditions météo annoncées, le repère des mises à l'herbe pourrait être atteint début avril.

Sommes de température

200 °C = apport d'azote sur fauches précoces les 15 jours précédant.

Entre 250 et 300°C = début des mises à l'herbe précoces

300-350 = semis et sursemis de prairies

Exploitations suivies en 2023

Lezoux (400 m – VL bio)	Milieu 1 ^{er} tour de pâturage avec affouragement
Ambert (550 m - VL)	80 VL, herbe + maïs + céréales
Augerolles (550 m - VA)	Fin des apports d'azote sur parcelles d'ensilage
St Maurice près P. (600 m - VA)	Apport d'azote terminé, épandage de fumier en cours sur fauches tardives
Condat en Comb. (700 m - VA)	Apport d'azote sur ensilages terminé, apport en cours sur enrubannages
Ceyssat (800 m- OL+VA)	Mise à l'herbe de quelques VA avec affouragement. Début agnelages fin mars
Laqueuille (1100 m - VA bio)	34 VA Salers, JB 15 mois finis herbe, Salers x Angus, 100% herbe
Picherande (1130 m - VL)	Fin des épandages de lisier, épandages de compost à venir